



ARVA

Membre de la FFVE sous le n° 239

Siège : 1 rue Gaspard Monge
17000 LA ROCHELLE
☎ 06 51 21 41 85

✉ secretariat.arva@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 16 décembre 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Marc GAY, qui a avisé les adhérents de son intention de mettre un terme à son mandat de Président, remercie les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette réunion (52 votants dont 8 pouvoirs) et rappelle les objectifs que son équipe et lui s'étaient fixés : « les 3 R » c'est-à-dire Rouler, se Rencontrer et Réparer.

Ces objectifs ont été mis en œuvre tout au long de cette année et ont permis notamment de renouer des relations avec la Municipalité de La Rochelle en proposant notre participation à des événements locaux. Enfin, dans la continuité des actions menées par l'équipe précédente, des nouveautés ont été proposées aux 137 adhérents recensés en 2022.

Seule ombre au tableau : la proposition de Jean-Marc Gay de permettre aux adhérents disposant de compétences mécaniques d'aider ceux qui n'en ont pas n'a pas fonctionné.

Mais l'essentiel des objectifs fixés a été atteint !

LES ADHERENTS

137 adhérents à fin 2022 (vs 120 à fin 2021) dont 26 nouveaux adhérents, 2 reprises d'adhésion et 11 départs.

SORTIES ET NOUVEAUTÉS 2022

1- Un nouveau lieu de rassemblement pour notre RDV informel

Le parking utilisé habituellement étant devenu trop exigü en raison de la monopolisation d'un certain nombre d'emplacements par la régie du port, notre lieu de rassemblement a été déplacé, avec accord de la municipalité, sur le parking le long de la digue, au pied du Forum des Pertuis. Ce nouvel espace est plus grand et moins encombré par des véhicules de particuliers. Un partenariat avec un food-truck pour pouvoir disposer de boissons chaudes est en cours de recherche.

2- Une boutique « relookée »

Le changement de logo a nécessité de revoir les produits en stock et a permis de proposer des nouveautés. Un partenariat avec un fournisseur local, la boutique Passion Collection a été mis en place. Avec sa société annexe, PapyPrint, qui réalise des objets publicitaires, de nouveaux produits (mugs, nounours, petits accessoires, autocollants.....) ont été testés, avec succès, lors des rassemblements mensuels et manifestations diverses.

La boutique, tenue précédemment par Michel Sabourin, a été reprise par Florence Paugam, qui a accepté de s'en charger, suite à un appel à candidature lancé en cours d'année auprès des adhérents.

3- Un nouveau lieu de stockage

Le matériel dont dispose l'Amicale (tables, tivolis, sono,.....) était stocké jusqu'à présent dans un local prêté gracieusement par Corinne et Jean-Pierre Chauveau. Ces derniers ayant fait savoir qu'ils souhaitaient en reprendre la libre disposition, un nouveau lieu de stockage a été trouvé en ville (à proximité du stade de rugby), au RDC d'une résidence, moyennant un loyer de 85€/mois à compter du 15 octobre dernier. Des remerciements sont adressés à Corinne et Jean-Pierre pour le prêt gracieux dont ils ont fait bénéficier l'ARVA pendant plusieurs années.

4- Les sorties 2022

- 6 mars 2022 : dégommage vers Brouage

Première sortie de l'année qui a permis aux 36 équipages inscrits de découvrir, après un parcours sur nos belles routes littorales, la cité de l'huître après un déjeuner au port de la Cayenne à Marennnes (cette sortie, comme les suivantes, est largement détaillée dans le journal « la vie de l'ARVA » n°18, une belle réalisation de Jean-Louis LOUBET, qui a été remis en fin de séance ainsi que le traditionnel calendrier de l'année).

- 26 et 27 mars 2022 : sur les traces des guerres de Vendée

Cette sortie sur un week-end a permis aux participants de découvrir le bocage vendéen ainsi que de nombreux sites historiques (cimetière de la Gaubretière, Mémorial de la Vendée).

- 22 mai 2022 : fête du Port des Barques

Une quinzaine de véhicules de l'ARVA se sont retrouvés à Port des Barques pour participer au premier rassemblement de véhicules anciens, organisé à l'initiative du Comité des Fêtes de Port des Barques.

- 26 juin 2022 : œnologie et patrimoine

Une balade jusqu'au domaine viticole Pique Russe, à Gourvillette, visite des vignes et de l'exploitation. La journée s'est poursuivie par une dégustation dans la salle municipale attenante où les équipages présents ont pu se restaurer. L'après-midi a été consacré au château de Dampierre-sur-Boutonne que sa propriétaire nous a fait visiter.

- 4 septembre 2022 : les Anciennes entre Terre et Mer

Cette journée au port du plomb de Nieul-sur-Mer a réuni, autour du village de partenaires, un rallye touristique de 65 km sur les petites routes de l'Aunis avec passage au centre-ville de La Rochelle, une exposition de véhicules anciens d'exception, une démonstration de vieux gréements et des baptêmes l'après-midi au profit des enfants malades.

- 18 septembre 2022 : la traversée zéro carbone

Avec le soutien de la municipalité de La Rochelle et l'aide précieuse de la coordinatrice des journées du patrimoine, l'ARVA a imaginé une balade pédestre en proposant sur divers lieux emblématiques du centre-ville des expositions thématiques afin de permettre aux visiteurs de découvrir également un patrimoine automobile d'exception.

- 11 décembre 2022 : la Der

Succès pour cette dernière sortie de l'année puisque 38 équipages se sont inscrits à la visite de l'abbaye de Trizay avant de rejoindre la ferme de Magné pour un fameux couscous servi sous la tente berbère du restaurant L'Essaouira. Après le déjeuner, un récital de guitare classique proposé par Béatrice Morisco a permis de conclure cette journée en beauté.

5- les roulages caritatifs

L'ARVA a participé tout au long de cette année à des opérations caritatives diverses (en faveur des réfugiés ukrainiens à Esnandes, pour les enfants malades du cancer au port du Plomb, pour le Téléthon à l'initiative du service Santé Publique de La Rochelle en proposant des baptêmes en anciennes).

Des adhérents ont également répondu présents pour offrir des balades aux résidents de l'EHPAD de l'Houmeau.

6- les RDV de l'ARVA

Après les roulages, un des objectifs était de permettre aux adhérents de se rencontrer dans un cadre convivial. Les RDV de l'ARVA sont nés (4 par an), chez un de nos partenaires (le Bistrot Lyly à Angoulins), avec un ordre du jour pratiquement identique à chaque séance : information sur la vie de l'Amicale , diffusion d'une vidéo présentant le véhicule d'un de nos adhérents grâce à notre partenaire Aunis TV, parole donnée à l'un de nos partenaires pour se faire connaître auprès des adhérents, conférence ou film suivi d'un débat sur des thèmes en lien bien entendu avec l'épopée automobile

Le bilan financier 2022

ARVA COMPTE DE RESULTAT		01/12/21 30/11/22	01/12/20 30/11/21
Produits			
Cotisations adhérents ARVA		6 750,00	7 000,00
Partenaires		4 100,00	1 180,00
Recettes activités diverses		983,00	1 820,50
Recettes activités sorties		10 671,00	10 135,00
Don		0,00	28,00
Produits financiers		78,48	
TOTAL PRODUITS		22 582,48	20 163,50
Charges			
Achats boutique	798,96		0,00
Location garage	127,50		
Frais des sorties	13 764,91		11 580,77
Frais des activités annexes	360,00		1 894,50
Frais des réunions adhérents	922,00		0,00
Assurances	239,24		198,00
Représentation	1 147,90		224,90
Fournitures de bureau	62,71		269,34
Publication	1 536,00		1 548,00
Documentation	142,90		153,64
Cotisations diverses	1 848,00		1 230,00
Frais postaux et télécommunicat.	228,53		294,18
Petit équipement	416,40		516,00
Frais de banque	-5,83		0,98
Internet	94,65		4 997,66
TOTAL CHARGES	21 683,87		22 907,97
Résultat de l'exercice		898,61	-2 744,47

ACTIF	2021/2022	2020/2021	PASSIF	2021/2022	2020/2021
IMMOBILISATIONS			FONDS ASSOCIATIF		
Pour mémoire selon liste annexe	1,00	1,00	Report à nouveau	8 111,06	10 855,53
total immobilisations	1,00	1,00	Résultat de l'exercice	898,61	-2 744,47
STOCKS			total fonds associatif	9 009,67	8 111,06
CREANCES			DETTES		
total créances	0,00	0,00	Fournisseurs et CAP	0,00	
DISPONIBILITES			total dettes	0,00	0,00
Crédit Agricole	836,02	8 110,06	Compte de régularisation Passif		
Livret A	7 015,00				
Caisse	243,96				
Intérêts à recevoir	0,00				
total disponibilités	8 094,98	8 110,06			
Compte de régularisation Actif	913,69				
TOTAL GENERAL	9 009,67	8 111,06	TOTAL GENERAL	9 009,67	8 111,06

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS :

Changement de méthode

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, les comptes sont établis selon la méthode des engagements.

Antérieurement, la comptabilité était tenue d'après la trésorerie.

L'impact sur la présentation des comptes est de + 913,69 euros.

Le bilan prévisionnel 2023

Cotisation 2023 : proposition de maintenir la cotisation annuelle à 50€ et de fixer un tarif incitatif de 40€/an pour les moins de 40 ans

BUDGET PREVISIONNEL 1/12/2022 au 30/11/2023 (140 adhérents)
Réalisations
 01/12/2021 au 30/11/22

CHARGES PRODUITS
Recettes

Cotisations ARVA (130 x 50)	0,00	6 500,00	6 500,00	
Cotisations ARVA (10 X 40)		400,00	400,00	
Partenaires	0,00	4 100,00	4 100,00	
total	0,00	11 000,00	11 000,00	10 850,00

Act. diverses

Recettes activités diverses	2 700,00	1 500,00	-1 200,00	
Produits financiers		100,00	100,00	
total	2 700,00	1 600,00	-1 100,00	-1 019,48

Act. Sorties

Sorties	10 000,00	8 000,00	-2 000,00	
total	10 000,00	8 000,00	-2 000,00	-3 093,91

Charges

Location garage (85 x 12)	1 020,00	0,00	-1 020,00	
Frais déplacement sorties	1 150,00	0,00	-1 150,00	
Assurances	200,00	0,00	-200,00	
Représentation	1 100,00	0,00	-1 100,00	
Fournitures de bureau	200,00	0,00	-200,00	
Publication	1 450,00	0,00	-1 450,00	
Documentation	150,00	0,00	-150,00	
Cotisations diverses	1 600,00	0,00	-1 600,00	
Frais postaux et télécommunicat.	250,00	0,00	-250,00	
Petit équipement	400,00	0,00	-400,00	
Frais de banques		0,00	0,00	
Internet (insertion vidéo/site)	380,00	0,00	-380,00	
total	7 900,00	0,00	-7 900,00	-5 838,00

Résultat Prévisionnel 30/11/2023	20 600,00	20 600,00	0,00	898,61
---	------------------	------------------	-------------	---------------

Joint en annexe au présent compte-rendu

Questions diverses

Intervention de Michel Sabourin :

Michel demande des explications sur les écarts entre les cotisations perçues des adhérents et les contributions des partenaires constatés dans les comptes de résultat de l'exercice 2022 et de l'exercice précédent.

Après vérification, Philippe Lapinte a trouvé que la différence était due à une coquille dans la présentation du bilan 2021 (la somme globale de 8180 € (7000 et 1180) se décompose en réalité en 5930 € de cotisations d'adhérents et de 2250 € de contributions des partenaires). Le montant global des produits 2021 est inchangé.

Interventions de Jean-Pierre Chauveau :

Jean-Pierre souhaite revenir sur la journée du patrimoine où la participation de l'APVA 86 (Amicale de Poitiers) avait été sollicitée dans un premier temps puis annulée provoquant le mécontentement des 15 participants qui avaient répondu favorablement.

Jean-Marc indique qu'effectivement, en raison du faible retour des adhérents de l'ARVA, des pistes ont été recherchées vers d'autres clubs pour préparer cette manifestation. A la fin des vacances, les adhérents de l'ARVA se sont finalement fait connaître nous contraignant à décommander l'APVA86, le nombre de véhicules possible par site, déterminé par la Ville de La Rochelle, ne permettant plus de les accueillir.

Jean-Marc précise qu'il s'en est longuement expliqué avec le Président de l'APVA qui a bien compris la situation.

Jean-Pierre évoque ensuite le mail adressé par l'ARVA au Président de l'US Motors qui est invité à participer aux rassemblements mensuels des Minimes.

Ce mail a été adressé uniquement au Président de l'US Motors qui l'a diffusé auprès de ses adhérents. Il s'agissait de rappeler au responsable de cette association la nécessité de faire respecter à ses adhérents ou visiteurs les règles de sécurité du site et éviter les démarrages bruyants et autres nuisances sonores. En effet, ces comportements sont susceptibles non seulement de générer des troubles de voisinage mais surtout d'entraîner des risques d'accidents pour les participants encore présents. Jean-Pierre trouve la méthode inappropriée et indique qu'une rencontre aurait été préférable.

Jean-Marc explique que le comportement de certains conducteurs peut effectivement porter préjudice à l'ARVA, à laquelle l'autorisation d'utilisation du site a été délivrée par la Ville.

Le mail était destiné à formaliser les choses, le Président du club ayant déjà été sensibilisé oralement à plusieurs reprises sur place à ce problème.

Une signalisation adaptée est à réfléchir pour inciter les conducteurs à rouler au pas lorsqu'ils accèdent ou quittent le site.

Michel Sabourin souhaite revenir sur le don exceptionnel effectué par l'ARVA pour soutenir un de ses partenaires, AUNIS TV.

Bernard Meunier prend la parole pour expliquer que cette association (ce n'est pas une société) a diffusé un appel aux dons suite à des difficultés financières.

Compte-tenu des nombreuses prestations (gratuites) effectuées pour le compte de l'ARVA (tournages des 3 vidéos sur les véhicules des adhérents) et des services rendus (communication au bénéfice de notre amicale), le C.A a effectivement voté à l'unanimité un soutien exceptionnel sous la forme d'une dotation de 400€.

Michel Sabourin, ainsi que Jérôme Piquenot, indiquent qu'il aurait été préférable de facturer une prestation.

Intervention de Pierre Lachet :

Pierre revient sur le changement de lieu pour le rassemblement mensuel qu'il estime insatisfaisant (venteux, absence de toilettes, de café). Il a suggéré un autre site : le plateau nautique.

Jean-Marc indique que le lieu de rassemblement actuel n'est pas définitif et que toute proposition de « relogement » sera étudiée avec attention, en lien avec la municipalité.

Intervention de Patrick Bérinchy

A propos de la manifestation au Port du plomb le 4 septembre, Patrick regrette l'état du parking d'accueil des participants (terrain agricole). Bernard Meunier prend en compte cette remarque.

Renouvellement des postes

Comme indiqué par Jean-Marc Gay au début de la séance, celui-ci confirme sa décision de ne pas se présenter au poste de Président qui se trouve donc vacant.

Jean-Marc avait accepté lors de l'assemblée générale précédente de reprendre ce poste vacant à la suite de la démission de Corinne Chauveau un an avant la fin de son mandat, faute de candidat. En remerciement pour son engagement pour permettre à l'Amicale de fonctionner, un cadeau est remis à Jean-Marc de la part de l'ensemble des adhérents.

La convocation adressée aux adhérents faisait état de cette vacance et invitait les éventuels candidats à se faire connaître auprès du secrétariat.

La question est posée à l'assistance sur d'éventuels candidats à ce poste.

Un seul candidat se manifeste : Bernard Meunier présente sa candidature en précisant qu'il souhaite fonctionner avec une équipe constituée de personnes déjà en poste et de personnes à élire sur les postes à pourvoir :

- **Le projet**

Se rencontrer, échanger entre adhérents:

Le rassemblement mensuel aux Minimes

Réflexion sur nouvel emplacement

Invitations d'autres clubs

possibilité de délocaliser certains dimanches le RDV des Minimes vers d'autres communes de l'Agglo

Les Rendez-Vous de l'ARVA

Programme établi pour l'année

Organisation de sorties (harmonisation des calendriers avec clubs voisins)

Balades d'une journée

Balade sur un week-end

Réflexion sur l'organisation d'un Tour des 2 Charentes

2e édition des Anciennes entre Terre et Mer (ou en alternance, 1ère édition des Anciennes entre Terre et Air)

Faire partager notre passion pour la voiture ancienne au plus grand nombre:

Exposition de voitures

2e édition Journée du Patrimoine La Rochelle Zéro Carbone

Actions caritatives

Proposition de baptêmes (Téléthon, les Anciennes entre Terre et Mer,...)

Intervention dans les EHPAD

Participation à des manifestations proposées par des communes ou associations

- **L'équipe**

Le Président: **Bernard MEUNIER**

Les Vice-Présidents: **Yannick PICARD, Patrick DHELENS**

Le Trésorier: **Philippe LAPINTE**

La Secrétaire: **Sylvie RIVIER**

Le Responsable fichier adhérents et voitures: **Denis HENAULT**

La Responsable Boutique: **Florence PAUGAM**

Le Responsable Partenaires: **Jérôme SOLAS**

Le Responsable Journal: **Jean-Louis LOUBET**

Le Responsable site Internet: **Frédéric GADREAU**

Le Responsable adjoint site Internet: **Bruno LYS**

La Responsable Facebook: **Laurinda MARTINS**

Certains adhérents font remarquer que la présentation d'une liste n'est pas prévue statutairement. Il a été répondu en séance que les statuts prévoient que "l'assemblée pourvoit à l'élection ou au renouvellement des membres du conseil d'administration" (article 8). Rien ne s'oppose dans ces mêmes statuts à la présentation d'une liste comportant à la fois de personnes déjà élues et des volontaires sur des postes à pourvoir. L'idée est de soumettre cette liste au vote.

Ces mêmes adhérents proposent donc un vote à bulletin secret, vote prévu dans les statuts mais non habituel lors des assemblées générales de l'ARVA.

Compte tenu de ces réactions hostiles et témoignant d'une défiance envers le seul candidat, Bernard Meunier annonce en séance sa décision de ne plus se présenter au poste de président.

Jean Marc Gay reprend donc la parole pour demander à nouveau si un adhérent se présente au poste de président : absence de candidat.

Des voix s'élèvent parmi les participants en soutien à la candidature de Bernard Meunier, en regrettant l'attitude négative de quelques adhérents et mettant en avant l'intérêt pour l'ARVA d'avoir un postulant qui présente aux adhérents un projet et une équipe.

Compte tenu de ces témoignages de soutien, Bernard Meunier revient sur son renoncement en souhaitant le retour à un climat apaisé et serein, en rappelant que l'association est avant tout une amicale de passionnés.

Aucun autre candidat ne se présente aux différents postes à pourvoir.

Pour permettre aux adhérents de se prononcer clairement et en toute transparence sur les postes à pourvoir, la liste des personnes déjà en poste et celles à nommer est présentée oralement à l'assemblée :

Composition du conseil d'administration

Postes à pourvoir :

Le Président: **Bernard MEUNIER**

Les Vice-Présidents: **Yannick PICARD** et **Patrick DHELENS** (mandats d'administrateurs en cours)

La Secrétaire: **Sylvie RIVIER**

Le Responsable fichier adhérents et voitures: **Denis HENAULT**

La Responsable Boutique: **Florence PAUGAM**

Le Responsable site internet: **Bruno LYS** (compte tenu de la renonciation en séance de Frédéric Gadreau)

Postes déjà pourvus (sans changement)

Le Trésorier: **Philippe LAPINTE**

Le Responsable Partenaires: **Jérôme SOLAS**

Le Responsable Journal: **Jean-Louis LOUBET**

La Responsable Facebook: **Laurinda MARTINS**

Ces précisions apportées, l'ensemble de ces propositions et candidatures ont été soumises au vote.

Compte tenu de l'heure tardive, des remarques et des débats en séance, les participants s'expriment pour un vote à main levée.

Décision soumise au vote : élection de Bernard Meunier au poste de président et nomination des candidats aux postes à pourvoir.

Résultats du vote :

Contre : aucune main levée ;

Abstention : une main levée (Frédéric Gadreau) ;

Vote pour : majorité des participants.

Bernard MEUNIER et son équipe sont donc élus à la majorité.

****N.B : la convocation adressée aux adhérents indiquait la création d'un responsable chargé de la gestion d'une banque d'images. Ce poste n'est pas pourvu faute de candidat mais toute personne intéressée peut se faire connaître auprès du secrétariat.***

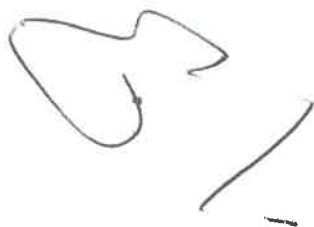
Prochaine manifestation

7 janvier 2023: invitation des adhérents à la galette des rois qui se tiendra cette année à la salle municipale d'Esnandes à 16 heures.

Le Président nouvellement élu remercie l'assistance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Fin de la séance : 21h30

Le Président
Bernard Meunier



La secrétaire
Sylvie Rivier

